

Direction des Espaces Publics et Naturels

Compte-rendu de la réunion du 23 mai 2023
Organisation du stationnement dans la rue Léo Schnug à Strasbourg

PROCHAINE REUNION : à définir

PERSONNES PRESENTES :

Élu référent de quartier Neuhof Sud - Jonathan HERRY

Élu référent de quartier Neuhof Nord - Lucette TISSERAND

Pierre OZENNE - Adjoint à la Maire en charge des espaces publics partagés, des voiries et des foires et les marchés.

Direction de Territoire Neuhof, Meinau - Ilham KARAM

Direction des Espaces Publics et Naturels - Sonia BAHRI

1. Rappel du contexte et fonctionnement actuel de la rue Léo Schnug

La rue Léo Schnug est une voie de desserte, bordée de trottoir peu large, une chaussée en double sens plutôt étroite (10m de large) et qui est limitée à 50km/h (régime standard en agglomération). Actuellement, le stationnement est en alternance par quinzaine. Il n'y a pas de case de stationnement matérialisée sur la chaussée. Il est constaté environ 29 places côté est et 32 côté ouest.

Ce mode de stationnement est peu répandu sur l'EMS et est généralement appliqué aux rues à faible emprise. Ici, ce mode de stationnement avait été mis en place suite à la construction du lotissement n°14 dans la rue. Ce système n'est pas respecté, il y a régulièrement du stationnement sauvage dans la rue.

Les services de l'Eurométropole sont intervenus en 2022 pour nettoyer les caniveaux et mettre en place des poubelles sur l'itinéraire des jeunes du collège du Stockfeld.

La réunion fait suite aux demandes de certains riverains concernant la question du stationnement en alternat par quinzaine de la rue Léo Schnug, ainsi que le défaut de nettoyage de la rue.

L'objet de cette réunion est d'échanger sur les dysfonctionnements en matière de stationnement dans la rue et d'identifier les attentes des riverains concernant le réaménagement de la rue Léo Schnug.

2. Synthèse des échanges avec les riverains

a) Les usages actuels

Le système de stationnement par quinzaine ne fonctionne pas et il n'est pas toujours respecté : il y a régulièrement des véhicules qui restent stationnés du mauvais côté 2 - 3 jours, en plus de stationnement sauvage qui est gênant, notamment pour le passage des véhicules de collecte des déchets.

Le croisement des véhicules au niveau des intersections et des entrées cochères est difficile étant donné que la rue est étroite et qu'il y a un manque de visibilité.

La rue Léo Schnug est utilisée comme un shunt pour rejoindre la rue des Jésuites depuis la rue des Hironnelles. Les collégiens l'empruntent régulièrement pour aller au collège et circulent régulièrement sur chaussée faute de trottoirs confortables.

La vitesse de circulation dans la rue n'est pas adaptée (50km/h) étant donnée l'étroitesse de la rue et le manque de visibilité.

b) Les demandes des riverains

Il est demandé de :

- Organiser le stationnement unilatéral fixe avec un marquage au sol des cases de stationnement dans la rue.
- Apaiser la vitesse de circulation par l'aménagement d'une écluse ou de chicanes par exemple et de changer la limitation de vitesse à 30km/h. Des dispositifs de type d'os d'âne, coussin berlinois peuvent être proposés, mais les riverains demandent d'éviter de les positionner à hauteur des logements donnant sur la rue pour éviter toute gêne due au bruit.
- Améliorer la visibilité au niveau des intersections pour sécuriser le croisement des véhicules et d'empêcher le stationnement sauvage à hauteur de celles-ci et des entrées cochères (bacs végétalisés, ...).
- Étudier la possibilité de mettre la rue en sens unique, de déplacer l'éclairage public pour libérer les trottoirs et de prévoir des arceaux à vélos.

3. Conclusion

L'Eurométropole de Strasbourg prend note des demandes des riverains et reviendra vers eux en fin d'année 2023 pour leur présenter les premières intentions d'aménagements pour la réorganisation du stationnement dans la rue Léo Schnug.

Il sera étudié une solution d'aménagement avec la mise en sens unique de la rue et une autre avec la conservation du double sens.

Les prochaines dates de rencontre seront communiquées sur participer.strasbourg.eu

Il sera étudié la possibilité d'un aménagement provisoire préfigurant des aménagements définitifs.

Les élus, la Direction de Territoire, et la Direction des Espaces Publics et Naturels restent à la disposition des riverains pour toutes questions.

Vos contacts :

Direction de Territoire Neuhof, Meinau : Ilham KARAM ☎03.90.40.42.58

DEPN : Sonia BAHRI -☎03.68.98.50.00